



CONTRAT DE VENTE VALANT BULLETIN D'INSCRIPTION

Prolongation 1 EuroCC : La Bourgogne du Sud

3 au 7 juin 2025

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes Dont : Adulte (s) et ... Enfant (s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : ... Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Avez-vous un animal domestique : Oui Non Numéro d'immatriculation : ...DS 410 CW.....

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages du CCCRA et au nouveau code du Tourisme.			
	Prix / Pers	Nb	Montant
Forfait : comprenant toutes les prestations définies au programme : visites guidées de Charolles, Bibracte, temple de la Boulaye, Autun et Sully. Repas gaulois à Bibracte	121,00 €		
Option : Mâchon (repas typique) au château de Sully	29,00 €		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT

Avant le : 15 mars 2025

Accompagné du règlement à l'ordre du CCCRA
Nb de CC mini 14 et maxi 20

Inscriptions suivant l'ordre d'arrivée des bulletins et closes dès le nombre maxi atteint

Inscriptions :
Mme. Christelle FILOCHE-MONTI
84, chemin de l'école
07200 VESSEAUX
Portable : +336 85 47 04 01
e-mail : montichristelle@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Pour les équipages qui le souhaitent, vous avez la possibilité de payer par carte bancaire sur HelloAsso afin de bénéficier de l'assurance annulation prévue sur votre carte (se renseigner auprès de votre banque) puis contacter Christian MILLOT (06.80.10.29.41 ou christian.millot3@gmail.com) pour obtenir le lien de cette sortie, ou par virement (coordonnées bancaires ci-dessous).

RIB du CCCRA
IBAN : FR76 1027 8073 3700 0207 3880 184
BIC : CMCIFR2A

Droit à l'image : L'inscription à la sortie autorise le C.C.C.R.A. à utiliser votre image **prise en groupe** (photographie et/ou vidéo) sur tous supports (revue Résonance, site internet de l'association, page et groupe Facebook...) afin de promouvoir notre activité au sein des adhérents. Cette autorisation est consentie sans condition de durée et sans contrepartie financière.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes :

NON OUI LESQUELLES :

CCCRA Siège Social : 4, allée des Brotteaux 01000 BOURG EN BRESSE

Je soussigné M ou Mme [] agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent CCCRA ou FICM moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (soit dans la revue du club définissant le programme ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant de trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : **Plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.**

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère sous le numéro W3810037390.

Bénéficiaire de l'agrément tourisme n° IM038230010.

Assurance MACIF organisateur de voyages n° 14202565.

Assurance-caution Groupama n° 4000718195/0.

SIRET n° 819 139 551 00017

Le :
À :
Signature de l'adhérent

Le.....
À.....
Signature du Club :
Nom du signataire